

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

RÉSULTAT OBTENU PAR COVERIS FLEXIBLES FRANCE : 86/100

1 – Ecarts de rémunération :

- Points obtenus : 36
- Nombre maximum de points de l'indicateur : 40

→ *Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.*

2 – Ecarts d'augmentation individuelles :

- Points obtenus : 20
- Nombre maximum de points de l'indicateur : 20

→ *Pas d'écart d'augmentation constaté.*

3 – Ecarts de promotions :

- Points obtenus : 15
- Nombre maximum de points de l'indicateur : 15

→ *Un écart de promotion est constaté en faveur des hommes.*

4 – Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité :

- Points obtenus : 15
- Nombre maximum de points de l'indicateur : 15

→ *La loi sur les augmentations au retour de congé maternité a été appliquée à tous les salariés.*

5 – Nombre de salariés du sexe sous-représentés parmi les 10 plus hautes rémunérations :

- Points obtenus : 0
- Nombre maximum de points de l'indicateur : 10

→ *Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.*

